

# PLAN D' ACTIONS DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE 2014 - 2018

---

# Table des matières

---

## Généraliser la stratégie "100% renouvelable"

- 1 Renforcer la stratégie 100% renouvelable en 2050
- 2 Consolider l'information à l'attention des architectes

## Réduire nos consommations d'électricité

- 3 Assainissement de l'éclairage des communs d'immeubles
- 4 Optimiser le fonctionnement des installations techniques
- 5 Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie "éclairer mieux, consommer moins"

## Réduire nos consommations d'eau

- 6 Consolider et renforcer les programmes d'économies d'eau

## Développer des infrastructures d'énergies renouvelables de quartier

- 7 Faciliter les solutions de quartier ou de site avec les acteurs du territoire
- 8 Promouvoir l'exemplarité énergétique des projets structurants du territoire menés par la Ville de Genève
- 9 Utilisation des collecteurs d'eaux usées comme source de chaleur pour le chauffage de bâtiments

## Développer la production locale d'électricité

- 10 Renforcer le programme solaire photovoltaïque
- 11 Mettre en œuvre de nouvelles technologies pour la production d'électricité locale et renouvelable

## Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification urbaine

- 12 Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification territoriale

## Gestion des eaux de pluie

- 13 Plan de Gestion et d'évacuation des eaux

## Mettre en œuvre de nouvelles technologies

- 14 Mettre en œuvre des solutions d'énergies renouvelables pour la couverture des besoins en énergies des bâtiments
- 15 Consolider la filière bois-énergie

## **Diminuer les émissions de CO2 de l'Administration**

- 16 Respecter les objectifs climatiques de la Convention des Maires
- 17 Mise en œuvre du Plan d'actions de la politique de gestion des véhicules
- 18 Promouvoir l'utilisation du vélo et du vélo à assistance électrique au sein de l'Administration pour les déplacements professionnels.
- 19 Pérenniser et renforcer le Bouquet transport

## **Diminuer les émissions de CO2 du territoire municipal**

- 20 Effectuer le monitoring des émissions de gaz à effet de serre du territoire municipal
- 21 Localisation des équipements sur les pôles de transport et densification
- 22 Mise en œuvre de l'assainissement OPB
- 23 Poursuivre le développement des zones 30 au centre ville
- 24 Poursuivre le développement et la progression des équipements pour cyclistes et les pistes cyclables
- 25 Actions et / ou campagnes de communication pour la mobilité douce

## **Informier et inciter**

- 26 Améliorer l'information des collaborateurs de la Ville de Genève sur la politique énergétique et climatique
- 27 Mettre en place un plan de formation continue spécifique des collaborateurs directement impliqués dans la politique énergétique et climatique
- 28 Publier les performances énergétiques des bâtiments
- 29 Promouvoir les actions exemplaires auprès des acteurs du territoire
- 30 Coordonner la communication externe à l'administration des différents programmes ou stratégies de la Ville de Genève

## **Mesures d'accompagnement économiques et financières**

- 31 Structurer l'information pour suivre les moyens financiers alloués à des programmes de politique énergétique et climatique
- 32 Renforcer les capacités financières du Fonds Energie et climat
- 33 Intégrer la dimension économique globale dans les projets
- 34 Intégrer des outils d'ingénierie financière dans l'élaboration des projets de performance énergétique

## Généraliser la stratégie "100% renouvelable"

### Renforcer la stratégie 100% renouvelable en 2050

#### Objectif général

---

Planifier les interventions sur le patrimoine bâti de la Ville de Genève en accord avec la stratégie "100% renouvelable en 2050" (propositions n°P1, P2, P5 et P7) et les priorités d'entretien du patrimoine.

#### Service responsable :

ENE

#### Collaborations :

DCA / DPBA

#### Constat

---

L'entretien et la rénovation du patrimoine immobilier est une priorité politique. Ces opérations sont des opportunités uniques pour effectuer les assainissements énergétiques nécessaires pour respecter les engagements de la Ville de Genève en la matière.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

---

Répondre à la motion M-917.

Définir une méthodologie d'intégration des priorités énergétiques dans le PFI.

Prendre en considération les paramètres technico-économiques des projets.

Planifier les investissements liés à des priorités énergétiques.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

---

Coordination entre la Direction du Département, la Direction du patrimoine bâti, la Planification financière et le service de l'énergie.

**Indicateurs :** Pourcentage des consommations globales de la consommation des bâtiments intégrés à la planification financière.

**Financement :** Budget de fonctionnement

**Validation :** Co-direction du Dpt 2  
Rémy Pagani

**Délais :** Processus itératif permanent

**Généraliser la stratégie "100% renouvelable"**

**Consolider l'information à l'attention des architectes**

**Objectif général**

---

Renforcer les processus de coordination en phase projet.  
Formaliser la transmission d'informations.

**Service responsable :**

ENE / DPBA / SAM

**Collaborations :**

DCA

**Constat**

---

Les principes et consignes énergétiques ne sont pas toujours transmises au bon moment dans le déroulement des projets.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Elaborer une fiche récapitulative des principes énergétiques destinée aux architectes, mandataires et fournisseurs.

Valider une méthodologie de suivi et de mise à jour pérenne des processus de coordination.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Etroite collaboration entre ENE et services constructeurs : DPBA et SAM

**Indicateurs :**

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** ENE / DPBA / SAM

**Délais :** décembre 2016

## Réduire nos consommations d'électricité

### Assainissement de l'éclairage des communs d'immeubles

#### Objectif général

Assainir l'éclairage des parties communes des immeubles locatifs et réaliser des économies d'électricité substantielles.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA

#### Constat

Modification des dispositions légales relatives à l'éclairage des parties communes des immeubles locatifs.

Les immeubles et les parkings peuvent désormais être équipés de dispositifs d'automatisme de l'éclairage.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

35% d'économie sur la consommations d'électricité des éclairages des communs d'immeubles locatifs de la Ville de Genève (1GWh).

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration entre la Direction du patrimoine bâti et le service de l'énergie.  
Intégration des aides financières de SIG prévues dans le dispositif ECO21.

**Indicateurs :** Part de réalisation du programme.

Consommation annuelle spécifique.

Evolution des consommations des immeubles assainis.

**Financement :** Demande de crédits

Budgets d'entretien

**Validation :** Co-direction du Dpt 2

Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2018

## Réduire nos consommations d'électricité

### Optimiser le fonctionnement des installations techniques

#### Objectif général

Améliorer l'efficacité énergétique des équipements techniques.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / SPO / ECO

#### Constat

Un programme de financement de l'OFEN vise à établir des expertises afin de trouver les potentiels d'économies sur les installations de pompage des piscines.  
Si des potentiels existent, le programme Prokilowatt peut financer en partie la mise en œuvre.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Etablir un diagnostic énergétique des installations.  
Recenser les potentiels.  
Planifier l'optimisation.  
Optimiser les pompes présentant un potentiel d'économie.  
Obtenir un financement du programme Prokilowatt.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration et coordination entre ENE / DPBA / SPO

**Indicateurs :** Potentiel d'économies identifié.

Nombre de piscines optimisées.

Economies d'électricité.

**Financement :** Demande de crédits

Subventions fédérales

**Validation :** Co-direction du Dpt 2

Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2018

## Réduire nos consommations d'électricité

### Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie "éclairer mieux, consommer moins"

#### Objectif général

Assainir les installations d'éclairage public et réaliser des économies d'électricité substantielles.

**Service responsable :**

SAM / ENE

**Collaborations :**

SIG

#### Constat

La première phase d'assainissement a été un succès. Poursuivre les assainissements lors des entretiens réguliers et répondre aux exigences légales.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

0.8 GWh d'économie d'électricité sur l'éclairage public (EP).  
Éliminer les lampes au mercure du parc EP.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration entre le service d'aménagement urbain et le service de l'énergie.  
Collaboration avec SIG.  
Soutien de l'Office cantonal de l'énergie.

**Indicateurs :** Part de réalisation du programme.

Consommation annuelle spécifique.

Évolution des consommations des secteurs assainis.

**Financement :** Demande de crédits

Subvention cantonale 15% du montant total.

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2018

## Réduire nos consommations d'eau

### Consolider et renforcer les programmes d'économies d'eau

#### Objectif général

Déterminer les potentiels et les objectifs à moyen terme et les moyens à mettre en œuvre pour diminuer les consommations d'eau, dans la continuité du programme mis en œuvre depuis 1996 (-37% de consommations d'eau).

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

SEVE / VVP / DPBA / SPO / CJB / GIM

#### Constat

Des programmes d'économies sont en place, en partenariats avec les services concernés. Les résultats sont tangibles, mais des potentiels d'économies existent encore et le programme doit être poursuivi.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Identifier les potentiels d'économies.  
Planifier les investissements dans le cadre des demandes de crédits de politique énergétique.  
Mise en place d'un programme d'actions et d'investissements.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration entre le service de l'énergie et les services gros consommateurs.

**Indicateurs :** Consommation globale de la Ville de Genève.  
Consommations des secteurs spécifiques (fontaines, bâtiments, arrosage).

**Financement :** Budget d'entretien des bâtiments  
Demandes de crédits de politique énergétique

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2020

## Développer des infrastructures d'énergies renouvelables de quartier

### Faciliter les solutions de quartier ou de site avec les acteurs du territoire

#### Objectif général

Faciliter et participer à la mise en place d'un jeu d'acteurs efficace sur le territoire pour faire aboutir de nouveaux projets d'infrastructures énergétiques performantes.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / URB / SAM / GCI / SIG / OCEN

#### Constat

L'expérience acquise ces dernières années démontre que le déploiement d'énergies renouvelables à grande échelle passe par le développement d'infrastructures énergétiques dans les quartiers.

La Ville de Genève n'a pas vocation à être un distributeur d'énergie, ni un constructeur de réseaux énergétiques. Elle peut cependant influencer certaines décisions et faciliter le déploiement de projets d'infrastructures sur son territoire.

Elle doit jouer son rôle dans le jeu des acteurs impliqués dans ces projets, dans les limites de ses compétences et attributions.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Participer et faciliter la réflexion pour le développement de solutions de quartiers ou de sites avec des installations centralisées à haute performance énergétique.

Participer dans les limites des compétences de la Ville de Genève au déploiement du CADéco Jonction avec suivi et monitoring.

Planification d'autres sites dans les Concepts énergétiques territoriaux ou les projets opérationnels. Nouer le dialogue avec les maîtres d'ouvrages privés et publics potentiellement producteurs de chaleur sur les sites.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Groupe de travail existant (VdG, OCEN, SIG)

**Indicateurs :** Nombre de CET intégrant l'objectif "100% renouvelable - zéro émission".  
Nombre de projets d'infrastructures d'énergies renouvelables décidés.

**Financement :** Budget de fonctionnement  
Crédits d'investissements (raccordements de bâtiments)

**Validation :** Valérie Cerda  
Co-direction Dpt 2

**Délais :** décembre 2018

### Développer des infrastructures d'énergies renouvelables de quartier

## Promouvoir l'exemplarité énergétique des projets structurants du territoire menés par la Ville de Genève

### Objectif général

Partager les objectifs de politique énergétique et climatique et promouvoir le déploiement des énergies renouvelables dans les périmètres élargis des projets structurant du territoire menés par la Ville de Genève.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / URB / SAM / GCI / SIG / OCEN

### Constat

Les projets structurant du territoire menés par la Ville de Genève peuvent déclencher le déploiement d'infrastructures énergétiques plus larges dans les quartiers. Par exemple l'Ecoquartier de la Jonction.

### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Dans les limites de compétences de la Ville de Genève, promouvoir les projets de réseaux de chaleur renouvelable dans les quartiers de :

- Chandieu / Servette / La Forêt
- Jonction

Participer aux discussions en cours pour le quartier des Eaux-Vives.

### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration avec les acteurs institutionnels du territoire : OCEN / SIG.

Collaboration avec les maîtres d'ouvrages publics et privés dans les projets en cours.

**Indicateurs :** Nombre de projets d'infrastructures énergétiques décidés.

**Financement :** Budget de fonctionnement

Crédits d'investissements (raccordements de bâtiments)

**Validation :** Rémy Pagani

Co-direction DCA

**Délais :** décembre 2020

## Développer des infrastructures d'énergies renouvelables de quartier

### Utilisation des collecteurs d'eaux usées comme source de chaleur pour le chauffage de bâtiments

#### Objectif général

Utilisation des collecteurs d'eaux usées pour couvrir les besoins thermiques d'immeubles propriétés de la Ville de Genève.

#### **Service responsable :**

ENE

#### **Collaborations :**

DPBA / GCI

#### Constat

Les eaux usées ont une température comprise entre 12 et 25°C. Cette chaleur peut aujourd'hui être utilisée pour alimenter des pompes à chaleur de grandes capacités.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Réaliser un projet pilote de chauffage d'un immeuble grâce à la chaleur des collecteurs d'eaux usées.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Assainissement de l'enveloppe des bâtiments.

**Indicateurs :** Nombre de logements chauffés grâce aux eaux usées.

Performance énergétique des bâtiments assainis et alimentés par des PAC.

**Financement :** Demandes de crédits

Budget de fonctionnement

**Validation :** Rémy Pagani

Co-direction DCA

**Délais :** décembre 2020

## Développer la production locale d'électricité

### Renforcer le programme solaire photovoltaïque

#### Objectif général

Accroître la production d'électricité photovoltaïque, pour compenser les accroissements attendus de consommations dues à l'utilisation de pompes à chaleur.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / SIG / DSIC

#### Constat

La transition vers de nouvelles technologies de chauffage et l'accroissement du secteur des technologies de l'information vont engendrer des augmentations de consommations électriques. Pour répondre à la stratégie "100% renouvelable en 2050", la couverture de ces besoins doit être assurée par des sources renouvelables afin de préserver l'équilibre d'approvisionnement électrique actuel.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Construire ou mettre à disposition des toitures permettant la réalisation de 10 centrales photovoltaïques, pour une puissance globale estimée de 500 à 600 kWp.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration avec SIG.

Collaboration avec des entreprises publiques et privées.

**Indicateurs :** Production électrique photovoltaïque annuelle

Part de couverture des consommations

**Financement :** Crédits de politique énergétique

Crédits de constructions

Fonds Energie et climat

**Validation :** Valérie Cerda

Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2020

## Développer la production locale d'électricité

### Installation pilote pour la production, le stockage et l'autoconsommation d'électricité produite localement

#### Objectif général

Favoriser le développement de solutions locales pour augmenter la couverture en électricité renouvelable de nos consommations.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / OCEN / SIG

#### Constat

La question du stockage d'électricité est un élément clé pour pouvoir développer massivement la production d'électricité renouvelable.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Déploiement d'un ensemble production photovoltaïque / stockage d'électricité / autoconsommation et revente du surplus, avec un objectif maximal en autoconsommation. Mise en œuvre d'une installation pilote. Analyses technico-économiques.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration avec SIG et l'OCEN.  
Collaboration avec des entreprises publiques et privées.

**Indicateurs :** Production électrique annuelle  
Part de couverture des consommations

**Financement :** Fonds Energie et climat

**Validation :** Valérie Cerda  
Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2018

**Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification urbaine**

**Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification territoriale**

**Objectif général**

---

Informer et sensibiliser les services sur la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques.

**Service responsable :**

ENE / URB

**Collaborations :**

DCA / DPBA / SAM / GCI

GT Cité de l'énergie / OFEV / OFEN

**Constat**

---

La Confédération a publié des recommandations pour l'aménagement du territoire face aux défis des changements climatiques.

Les villes suisses sont les premiers interlocuteurs dans cette réflexion.

Intégrer la notion de risque climatique dans la planification urbaine.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Informer les services concernés.

Evaluer la pertinence et / ou les possibilités d'intégration de cette problématique dans les pratiques des services.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Etroite collaboration entre les services planificateurs et les services constructeurs sur une problématique nouvelle.

Organiser des discussions, analyses, propositions sur ce thème.

**Indicateurs :**

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** COPIL Cité de l'énergie

**Délais :** décembre 2018

## Gestion des eaux de pluie

### Plan de Gestion et d'évacuation des eaux

#### Objectif général

Finaliser le Plan de Gestion et d'Evacuation des Eaux (PGEE).  
Eviter l'augmentation des surfaces imperméables sur le territoire de la Ville de Genève.  
Favoriser la perméabilité des sols.  
Eviter des surcharges inutiles du réseau d'assainissement.

#### **Service responsable :**

URB / SAM / GCI

#### **Collaborations :**

Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture (DETA)

#### Constat

Le territoire de la Ville de Genève ne possède quasiment plus de surfaces perméables. Les risques d'inondations sont augmentés. La réinfiltration des eaux de pluie est rendue difficile.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Préconiser la mise en place de revêtement de sols perméables.  
Développer des solutions de rétention d'eau (toitures vertes, bassins d'eau pluviale).  
Remettre en valeur les petits cours d'eau canalisés ou négligés (Nants).

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Les services municipaux qui préavisent les autorisations de construire et les PLQ doivent veiller à la qualité des sols dans le sens d'une meilleure perméabilité.  
Collaboration avec le service du génie civil, en charge du PGEE.

**Indicateurs :** Mètres carrés de surface perméable dans les PLQ, requêtes.

**Financement :** Budget de fonctionnement

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2016

**Mettre en œuvre de nouvelles technologies**

**Mettre en œuvre des solutions d'énergies renouvelables pour la couverture des besoins en énergies des bâtiments**

**Objectif général**

---

Mettre en œuvre des technologies innovantes et efficaces en vue de répondre aux objectifs de la stratégie "100% renouvelable en 2050", lorsque des solutions de sites/quartiers ne sont pas réalisables à courts termes.

**Service responsable :**

ENE / DPBA

**Collaborations :**

OCEN / SIG

**Constat**

---

Utiliser les sources d'énergie locales et renouvelables disponibles pour la production de chaleur des bâtiments.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Mise en œuvre de projets pilotes utilisant la géothermie, le réseau Genève-Lac-Nations ou les déchets bois des espaces verts de la Ville, solutions mixtes gaz, pompe à chaleur ou exploitation de sources de chaleur à valoriser.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Etudes de faisabilité systématiques.

Méthodologie intégrée dans la gestion des projets de construction / rénovation de bâtiments.

Veille technologique.

**Indicateurs :** Production de chaleur des projets pilotes [kWh]

Part des énergies renouvelables dans la consommation totale

**Financement :** Crédits de politique énergétique

Crédits de constructions

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** permanent

**Mettre en œuvre de nouvelles technologies**

**Consolider la filière bois-énergie**

**Objectif général**

---

Coordonner l'approvisionnement en bois-énergie avec les objectifs du Plan de gestion des forêts de la Ville de Genève.

**Service responsable :**

SEVE / ENE

**Collaborations :**

Association genevoise des propriétaires privés de forêts  
Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP)

**Constat**

---

Le plan de gestion des forêts de la Ville de Genève est finalisé par le SEVE et est en cours de validation par la DGNP. Il détermine les potentiels d'exploitation et de valorisation du bois. Il convient de coordonner les objectifs énergétiques avec les potentiels des différents acteurs impliqués.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Identifier les ressources.  
Formaliser et pérenniser la filière.  
Quantifier l'approvisionnement.  
Consolider un approvisionnement 100% local.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Collaboration avec les associations de propriétaires de forêts, la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP) et les entreprises locales de la branche.

**Indicateurs :** Pourcentage d'auto-approvisionnement en bois-énergie.  
Quantité de bois-énergie utilisé.

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** Conseil administratif

**Délais :** décembre 2015

## Diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> de l'Administration

# Respecter les objectifs climatiques de la Convention des Maires sur le patrimoine municipal

### Objectif général

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine immobilier de la Ville de Genève de 20% avant 2020.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / GIM / SEVE / CJB / SPO

### Constat

La première phase d'application de la loi sur le CO<sub>2</sub> (2008-2012) et la Convention d'objectifs passée avec l'OFEV a obtenu de bons résultats, dans les cibles fixées. Une deuxième phase doit être élaborée, jusqu'en 2020.

### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Réduire de 20% les émissions de CO<sub>2</sub> de l'ensemble du parc immobilier de la Ville de Genève.

Signer et suivre une deuxième Convention d'objectifs avec l'OFEV.

### Spécificités pour la mise en œuvre

Coordination par ENE.

Collaboration avec les services DPBA / SEVE / CJB / SPO.

Convention d'objectifs avec l'OFEV et soutien de l'AEnEc.

**Indicateurs :** Emissions de gaz à effet de serre réelles de la Ville de Genève (consommation d'énergie finale en interne) : [tonne CO<sub>2</sub>/an]

**Financement :** Budgets de fonctionnement (projets)  
Crédits d'investissement (mise en œuvre)

**Validation :** Rémy Pagani  
Co-direction du Dpt 2

**Délais :** décembre 2020

## **Diminuer les émissions de CO2 de l'Administration**

### **Mise en œuvre du Plan d'actions de la politique de gestion des véhicules**

#### **Objectif général**

---

Mettre en œuvre la stratégie générale d'assainissement de la flotte et la stratégie de renouvellement en fonction des critères environnementaux.

**Service responsable :**

LOM / COGEVE

**Collaborations :**

Services utilisateurs de véhicules

#### **Constat**

---

Les véhicules les plus polluants ont été identifiés. L'assainissement du parc demandé par le Conseil administratif doit être poursuivi.

Mise en œuvre de la politique de gestion des véhicules (volets environnementaux).

#### **Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

La mise en œuvre de la politique de gestion des véhicules vise une réduction du nombre de véhicules et favorise le développement de la mobilité douce.

Les objectifs sont ceux de l'objectif 3 du Programme stratégique de développement durable.

Ces objectifs seront remis à jour dans le courant de 2014. Ceux-ci font foi dans le cadre de cette action.

#### **Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Tous les services utilisateurs de véhicules pourraient être amenés à être consultés. Volonté politique forte.

**Indicateurs :** Tableaux de bord de la politique de gestion des véhicules.

**Financement :** Budgets de fonctionnement  
Crédits spécifiques à envisager

**Validation :** Guillaume Barrazone  
Conseil administratif

**Délais :** décembre 2016

### **Diminuer les émissions de CO2 de l'Administration**

## **Promouvoir l'utilisation du vélo et du vélo à assistance électrique au sein de l'Administration pour les déplacements professionnels.**

### **Objectif général**

---

Mettre en œuvre les procédures de partage et d'entretien des vélos et VAE au sein de l'administration.

**Service responsable :**

LOM / COGEVE

**Collaborations :**

Services utilisateurs de vélos et VAE

### **Constat**

---

Un parc de vélos et VAE est à disposition des collaborateurs municipaux. Les procédures de mise à disposition et d'entretien, ainsi que les responsabilités des usagers doivent être uniformisées.

### **Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Mettre en place les procédures.  
Nommer les répondants vélos dans les services concernés.  
Valoriser l'usage des vélos et VAE dans l'administration.

### **Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Informar les services utilisateurs et former les répondants vélos.  
Faire valider les procédures et documents relatifs au projet par le Conseil administratif.

**Indicateurs :** Nombre de répondants vélos nommés dans l'administration.  
Nombre de vélos et VAE.

**Financement :** Budget de fonctionnement

**Validation :** Guillaume Barrazone  
Conseil administratif

**Délais :** décembre 2014

## **Diminuer les émissions de CO2 de l'Administration**

### **Pérenniser et renforcer le Bouquet transport**

#### **Objectif général**

---

Améliorer le niveau de service offert dans le cadre du Bouquet de transports, afin d'encourager les collaborateurs à une mobilité plus respectueuse de l'environnement dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

#### **Service responsable :**

A définir à l'issu du projet

#### **Collaborations :**

SAM / DRH / A21 + Correspondants A21 / LOM

#### **Constat**

---

Le Bouquet transports mis en œuvre depuis 2002 s'essouffle.  
Afin de maintenir un bon niveau de service sur les prestations actuelles et développer et promouvoir de nouveaux services auprès des collaborateurs, une redéfinition globale du projet doit être menée au sein de l'administration.

#### **Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Redéfinir le pilotage du projet.  
Identifier les acteurs clés.  
Redéfinir les missions et prestations au sein du Bouquet transports.  
Valoriser le Bouquet transport au sein des services.  
Valoriser l'usage de l'offre de mobilité douce par les collaborateurs.

#### **Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Le pilotage de projet doit être redéfini. Idéalement, il devrait être confié à un service / une unité transversale de l'administration.  
Le SAM intervient en qualité d'expert-conseil.  
Relever le niveau de service et développer de nouvelles prestations.

**Indicateurs :** Tableau de bord du projet.

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** Conseil administratif

**Délais :** permanent

## **Diminuer les émissions de CO2 du territoire municipal**

### **Effectuer le monitoring des émissions de gaz à effet de serre du territoire municipal**

#### **Objectif général**

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 20% avant 2020, à l'échelle du territoire municipal.

#### **Service responsable :**

ENE

#### **Collaborations :**

URB / LOM / SAM / A21

#### **Constat**

La Ville de Genève s'est engagée, dans le Cadre de la Convention des Maires de la Commission européenne, à réduire de 20% ses émissions de CO2 à l'horizon 2020. Dans ce cadre, un monitoring territorial a été mis en place.

Objectif intégré au Programme stratégique de développement durable (objectif 4).

#### **Description de la mesure – Objectifs détaillés**

Centraliser les informations et les regrouper dans un outil de monitoring unique.

#### **Spécificités pour la mise en œuvre**

Collaboration avec OCEN / TPG / OCStat.

**Indicateurs :** Emissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Ville de Genève (consommation d'énergie finale du territoire) : [tonne CO2/an]

**Financement :** Budget de fonctionnement

**Validation :** COPIL Cité de l'énergie

**Délais :** décembre 2020

## Diminuer les émissions de CO2 du territoire municipal

### Localisation des équipements sur les pôles de transport et densification

#### Objectif général

Créer une centralité forte autour de la future gare des Eaux-Vives (CEVA) : logements, commerces, espaces publics, esplanade et prolonger ainsi la centralité urbaine.

**Service responsable :**

SAM / DPBA

**Collaborations :**

CantonGE / CFF

COMOGEVE

#### Constat

La future réalisation du CEVA et de la Gare des Eaux-Vives vont restructurer le quartier et ses abords. Le quartier va devenir un nœud de transports publics, tout en étant très proche du centre-ville.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Créer une interface multimodale majeure avec la mise en place d'un réseau et d'équipements de mobilité douce.

Réaliser un équipement culturel d'agglomération (Nouvelle Comédie).

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Collaboration et coordination entre COMOGEVE, SIG, DPBA, SAM.

**Indicateurs :** Commencer la réalisation du PDQ "Gare des Eaux-Vives"

Avancement des réalisations inscrites dans le PDQ

**Financement :** Demandes de crédits

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2020

## Diminuer les émissions de CO2 du territoire municipal

### Mise en œuvre de l'assainissement OPB

#### Objectif général

Répondre aux obligations légales fixées par l'Ordonnance pour la protection contre le bruit (OPB).

Diminution du trafic motorisé en ville afin de répondre aux objectifs de protection de l'environnement, notamment bruit et air.

**Service responsable :**

SAM / GCI

**Collaborations :**

Direction Générale des Transports

#### Constat

Une part importante de la population habite encore dans des zones à immissions de bruit excessive. Un plan d'actions a été établi par le SAM.

La Ville doit répondre à ses obligations légales.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Appliquer la stratégie OPB.

Mise en œuvre du Plan d'assainissement.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Les objectifs de réduction des nuisances dues au bruit peuvent, dans certains cas, coïncider avec des objectifs énergétiques d'assainissement des bâtiments.

**Indicateurs :** Nombre d'habitants dans zones à immissions excessives (valeurs limites et valeurs d'alerte).

Km de rues assainies.

**Financement :** Demandes de crédits

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** validité permanente

## **Diminuer les émissions de CO2 du territoire municipal**

### **Poursuivre le développement des zones 30 au centre ville**

#### **Objectif général**

---

Mettre en œuvre la planification des zones 30.

**Service responsable :**

SAM / GCI

**Collaborations :**

Direction Générale des Transports

#### **Constat**

---

Les zones 30 permettent de diminuer le nombre d'accident, de diminuer le bruit routier (contribution à l'assainissement OPB), d'aménager le réseau pour les cycles (réponse à la loi sur la mobilité douce).

#### **Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Eliminer les "points noirs" cyclistes et piétons dans les zones aménagées.  
Mise en œuvre des zones 30 selon la planification du Plan directeur communal.

#### **Spécificités pour la mise en œuvre**

---

**Indicateurs :** Part du territoire municipal en zone de réduction de vitesse.

**Financement :** Demandes de crédits

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2020

### **Diminuer les émissions de CO2 du territoire municipal**

## **Poursuivre le développement et la progression des équipements pour cyclistes et les pistes cyclables**

### **Objectif général**

---

Poursuivre le développement des stationnements vélos sécurisés et abrités.  
Augmenter les aménagements cyclables selon les objectifs du Plan directeur communal.  
Equiper les haltes et gares CEVA d'une offre adéquate en stationnement vélos (vélostations).

#### **Service responsable :**

SAM / GCI

#### **Collaborations :**

DPBA / Direction Générale des Transports / DALE / CFF

### **Constat**

---

Le réseau cyclable compte aujourd'hui 113 km d'aménagements. Mais des lacunes et des points noirs subsistent. Il convient notamment d'améliorer la continuité des itinéraires et la sécurité des cyclistes dans les carrefours.

### **Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Atteindre 155 km de pistes cyclables en 2020 sur les grands axes et la desserte fine de quartier.

### **Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Les collaborations avec le GCI et la DGT devront être particulièrement efficaces.

**Indicateurs :** Nombre de stationnements sécurisés et abrités.  
Kilomètres de pistes et aménagements cyclables.  
Mise en oeuvre sur les haltes CEVA.

**Financement :** Demandes de crédits spécifiques et demandes de crédits en lien avec l'aménagement du domaine public des haltes et gares CEVA

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2020

## Diminuer les émissions de CO2 du territoire municipal

### Actions et / ou campagnes de communication pour la mobilité douce

#### Objectif général

Promotion de la mobilité douce.

**Service responsable :**

SAM

**Collaborations :**

A21 / Associations partenaires / Etat de Genève

#### Constat

La Ville doit continuer à développer une information soutenue sur ses objectifs et pour la promotion et l'incitation à utiliser les mobilités douces.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Mise à disposition de vélos (subvention à Genève-roule).  
Organisation de manifestations (subvention à Pro Vélo Genève).  
Edition d'une carte vélo.  
Info publique in situ.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Partenariat avec Agenda 21 (financement et communication).  
Partenariat avec associations partenaires et spécialisées. Collaboration avec les services de l'Etat de Genève.

**Indicateurs :** Comptages vélo, OFStat (évolution part modale MD)

**Financement :** A définir

**Validation :** Rémy Pagani

**Délais :** décembre 2018

**Informier et inciter**

**Améliorer l'information des collaborateurs de la Ville de Genève sur la politique énergétique et climatique**

**Objectif général**

---

Améliorer la communication interne à l'administration des objectifs et résultats de la politique énergétique de manière coordonnée avec les autres programmes (PSDD, PDCOM, COGEVE, etc).

**Service responsable :**

GT Cité de l'énergie

**Collaborations :**

Unité Info-Com / Chargées de communications des services

**Constat**

---

Les objectifs et résultats des actions de politique énergétique doivent être mieux diffusés au sein de l'administration, afin que les collaborateurs puissent se les approprier.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Améliorer la diffusion de l'information en interne pour mieux impliquer les collaborateurs de la Ville de Genève.

Diffuser les fiches énergie des bâtiments aux usagers.

Favoriser la participation des usagers.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Etroite collaboration entre l'Unité Info-com du Dpt des constructions et de l'aménagement, les chargées de communication des services et le groupe de travail Cité de l'énergie.

Mutualisation des moyens.

**Indicateurs :** Nombre d'actions conjointes de communication sur les objectifs de la politique énergétique et climatique (thèmes Cité de l'Énergie)

**Financement :** Budget de fonctionnement  
Crédits spécifiques à envisager

**Validation :** Valérie Cerda  
COPIl Cité de l'énergie

**Délais :** permanent

**Informier et inciter**

**Mettre en place un plan de formation continue spécifique des collaborateurs directement impliqués dans la politique énergétique et climatique**

**Objectif général**

---

Assurer une information pertinente et efficace au sein des services concernés par la politique énergétique et climatique.

**Service responsable :**

ENE / SAM / URB / DPBA / LOM / A21

**Collaborations :**

DRH

**Constat**

---

Le niveau d'information sur les différents projets est disparate entre les collaborateurs et services concernés. Il convient de privilégier une formation plus pointue et plus ciblée sur les collaborateurs directement impliqués.

Une formation organisée en interne (les collaborateurs spécialisés sur différents projets forment leurs collègues) serait à promouvoir.

Expérience concluante menée entre ENE et SAM en 2013.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Mise à niveau des connaissances des collaborateurs impliqués.

Elaboration d'un programme de formation spécifique.

Valorisation des connaissances spécifiques et transmission de celles-ci à des non-spécialistes.

Coordination avec l'unité Formation continue de la DRH.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Etroite collaboration avec la DRH et les services concernés.

Ne remet pas en question le programme de sensibilisation à l'énergie et au développement durable d'ores et déjà inscrit dans le programme de formation de la Ville de Genève.

**Indicateurs :** Nombre de participants.

Nombre de sessions de formations.

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** COPIL Cité de l'énergie

**Délais :** décembre 2018

**Informé et incité**

**Publier les performances énergétiques des bâtiments**

**Objectif général**

---

Répondre à l'obligation légale d'affichage des performances énergétiques des bâtiments en favorisant une solution internet.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / GIM / ECO / Unité Info-Com du département des Constructions et de l'aménagement / Cellule internet VdG.

**Constat**

---

L'affichage d'une étiquette énergétique pour les bâtiments sera obligatoire en 2015. Les étiquettes Display sont élaborées et suivies depuis plusieurs années. Mettre en valeur ce travail en lien avec les services gestionnaires des bâtiments.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Publier les étiquettes énergie de l'ensemble des bâtiments.  
Soutenir le déploiement d'une solution internet avec un outil géoréférencé.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Structurer un projet et un groupe de projet.

**Indicateurs :** Nombre de bâtiments possédant leur étiquette.  
Permanence de la publication.

**Financement :** Eventuellement demande de crédits  
Budgets de fonctionnement

**Validation :** Rémy Pagani  
Co-direction du Dpt 2

**Délais :** décembre 2015

**Informier et inciter**

**Promouvoir les actions exemplaires auprès des acteurs du territoire**

**Objectif général**

---

Communiquer et partager les objectifs énergétiques et climatiques de la Ville de Genève avec les acteurs du territoire non-professionnels des domaines de l'aménagement, de la construction et de l'énergie .

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

A21 / Responsables d'objectifs PSDD

**Constat**

---

Dans le cadre de projets structurant du territoire dans lesquels la Ville est impliquée, elle peut jouer un rôle de promotion et d'exemplarité pour amener les acteurs privés à adhérer à ses objectifs de politique énergétique et climatique.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Communiquer sur les actions exemplaires de la Ville de Genève dans le cadre de la politique énergétique et climatique de la Ville, ainsi que du PSDD (2015-2020).

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Le projet peut également se développer sous le pilotage du PSDD, qui intègre les objectifs énergétiques et climatiques.

**Indicateurs :** Nombre d'actions de communication.

**Financement :** Budgets de fonctionnement  
Subventions A21 (mandataires)

**Validation :** Rémy Pagani / Conseil administratif

**Délais :** décembre 2018

**Informier et inciter**

**Coordonner la communication externe à l'administration des différents programmes ou stratégies de la Ville de Genève**

**Objectif général**

---

Coordination de la communication externe notamment avec le Programme stratégique de développement durable, le Plan directeur communal, la Politique de mobilité et la Politique de gestion des véhicules.

**Service responsable :**

GT Cité Energie

**Collaborations :**

Chargés de communication des départements / Chargés de com services

**Constat**

---

La communication peut être rationalisée et les moyens mutualisés entre les différents programmes et stratégies de la Ville.

**Description de la mesure – Objectifs détaillés**

---

Favoriser les actions de communication complémentaires et coordonnées.  
Harmoniser le suivi des indicateurs et leurs communications.

**Spécificités pour la mise en œuvre**

---

Etroite collaboration entre tous les acteurs de la communication des différents programmes identifiés.

**Indicateurs :** A définir

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** COPIL Cité de l'énergie

**Délais :** permanent

### Mesures d'accompagnement économiques et financières

## Structurer l'information pour suivre les moyens financiers alloués à des programmes de politique énergétique et climatique

### Objectif général

Etablir un monitoring des moyens financiers des programmes et actions en lien avec la politique énergétique et climatique.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DCA / DPBA / DFL / Direction financière

### Constat

Le suivi des dépenses en matières de politique énergétique et climatique est actuellement partiel. Des tableaux de bord spécifiques devraient être élaborés dans le cadre du groupe de travail sur les systèmes d'information du patrimoine immobilier.

### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Rendre la politique énergétique et climatique plus lisible en matière de suivi budgétaire et d'investissements.

Construire un indicateur de suivi pluriannuel et des tableaux de bord.

Créer le dialogue avec les partenaires internes.

### Spécificités pour la mise en œuvre

Etroite collaboration avec la direction du Département, DPBA et la Direction financière et le groupe de travail sur les systèmes d'information du patrimoine immobilier.

**Indicateurs :** A définir

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** COPIL Cité de l'énergie

**Délais :** décembre 2015

## Mesures d'accompagnement économiques et financières

### Renforcer les capacités financières du Fonds Energie et climat

#### Objectif général

Rechercher des sources de financement alternatives pour pérenniser les dotations annuelles du Fonds énergie et climat.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DFL

#### Constat

Suite à la diminution des montants rétrocédés à la Ville de Genève dans le cadre de la taxe sur le CO<sub>2</sub>, les montants alimentant annuellement le Fonds Energie et climat diminuent.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Recherches, analyses et propositions pour compenser les diminutions et doter le Fonds de montants supplémentaires.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

Etroite collaboration avec la Direction des Finances.

**Indicateurs :** Rapport au CA

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** Conseil administratif

**Délais :** décembre 2016

## Mesures d'accompagnement économiques et financières

### Intégrer la dimension économique globale dans les projets

#### Objectif général

---

Maîtriser les enjeux économiques des projets et concilier économies d'énergies et économie de la construction.

**Service responsable :**

DCA

**Collaborations :**

ENE / DPBA

#### Constat

---

L'économie globale des projets n'est pas systématiquement intégrée aux procédures d'élaboration et souvent trop tard.

#### Description de la mesure – Objectifs détaillés

---

Déterminer les indicateurs clés.

Elaborer une méthodologie de calcul globale.

Déterminer les facteurs technico-économiques pertinents.

Inclure les calculs énergétiques dans l'économie de la construction.

Identifier les bénéfices non énergétiques des actions de performance énergétique des projets.

#### Spécificités pour la mise en œuvre

---

Etroite collaboration entre ENE, DPBA et DCA (PFI et économie de la construction).

**Indicateurs :** Indicateurs économiques sur les coûts / bénéfices énergétiques.

Les coûts globaux / bénéfices globaux dans les projets de construction / rénovation.

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** Rémy Pagani

Co-direction DCA

**Délais :** décembre 2016

### Mesures d'accompagnement économiques et financières

## Intégrer des outils d'ingénierie financière dans l'élaboration des projets de performance énergétique

### Objectif général

Participer aux discussions permettant de développer de nouvelles solutions de financement des projets de performance énergétiques, notamment des bâtiments.

**Service responsable :**

ENE

**Collaborations :**

DPBA / DCA / DFL

### Constat

Devant l'importance des investissements nécessaires pour réussir la transition énergétique, la recherche de solutions nouvelles de financement des projets devient un enjeu prioritaire.

### Description de la mesure – Objectifs détaillés

Analyses et propositions pour intégrer des mécanismes d'ingénierie financière au montage des projets de performance énergétique.  
Ouvrir et documenter une discussion interne pour la recherche de nouvelles solutions de financement adaptées.

### Spécificités pour la mise en œuvre

Etroite collaboration entre ENE, DPBA, DCA et DFL en appui méthodologique.

**Indicateurs :**

**Financement :** Budgets de fonctionnement

**Validation :** Rémy Pagani  
Co-direction DCA

**Délais :** décembre 2018